



**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École La Mennais**  
**15 octobre 2025, 18h**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de L'école La Mennais tenue le 15 octobre à 18h à l'école La Mennais, au 6521 rue Saint-Denis à Montréal.

**PRÉSENTS :**

Caroline Marinacci, parent	Aurélie Mereu, parent
Nathalie Petit, enseignante	Mouna Andraos, parent
Florence Devoyau-Lanctôt, orthophoniste	Karim Roukoz, parent
Arnaud Theurillat-Cloutier, parent	

Formant quorum sous la présidence de Karim Roukoz

**ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :**

Claudine Lajeunesse – Direction  
Mathilde Côté – Parent substitut

**MEMBRE ABSENT :**

Vanessa Houle, TES

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidence, Karim Roukoz, déclare la séance ouverte. Il est 18h06.

**2. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Florence Dovauyau-Lanctôt se propose comme secrétaire d'assemblée pour la séance en collaboration avec la direction, Claudine Lajeunesse.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Aurélie Mereu que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-15-10-2025)

## ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Désignation d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Présentation des membres du CÉ
5. Élection à la présidence du CÉ 2025-2026
6. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (05-06-2025)
  - 6.1. Suivi au procès-verbal
7. Parole au public
8. Parole à la Fondation de l'école La Mennais
9. Parole au comité des usagers du service de garde
10. Fonctions et pouvoirs du CÉ
11. Fiches thématiques
12. Formation obligatoire pour les membres du CÉ
13. Règles de fonctionnement du CÉ
  - 13.1 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement
  - 13.2 Budget de formation pour les parents
  - 13.3 Calendrier des rencontres 2025-2026
14. Règlementation du service de garde (adoption)
15. Plan de lutte à la violence et à l'intimidation (approbation)
16. Résolutions (approbations)
17. Sorties éducatives (approbation)
18. Suivi sur le budget
19. Projet éducatif
20. Points d'information/rapports
  - 20.1. Personnel enseignant
21. Levée de la séance

### 4. **PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CÉ**

Les membres se présentent. Il est noté qu'une seule enseignante siège sur le CÉ cette année.

### 5. **ÉLECTION À LA PRÉSIDENCE ET À LA VICE-PRÉSIDENCE POUR 2025-2026**

Arnaud Theurillat-Cloutier est élu à la présidence par acclamation. Caroline Marinacci est élue à la vice-présidence par acclamation.

### 6. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2025**

IL EST PROPOSÉ par Caroline Marinacci que le procès-verbal de la séance du 5 juin 2025 soit approuvé avec dispense de lecture (ou non) et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-15-10-2025)

#### 6.1 **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

- La direction fera un état des lieux sur l'utilisation des écrans à l'école.

- Un parent se propose pour faire une affiche à imprimer pour présenter les différents comités auxquels les parents de l'école peuvent s'impliquer.
- La direction fera un état des lieux sur l'impact de l'annonce des titulaires au moment de l'envoi des listes de fournitures.

## **7. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public n'est présent.

## **8. PAROLE À LA FONDATION DE L'ÉCOLE LA MENNAIS**

Suivi des projets en cours :

- Swing ton beigne : 19 octobre.
- Salon du livre : 23 avril.
- Les achats de mobiliers pour la bibliothèque sont en cours.
- Une vente de sapin et d'huile aura lieu pour Noël.

## **9. PAROLE AU COMITÉ DES USAGERS DU SERVICE DE GARDE**

Une rencontre avec la responsable du service de garde est à prévoir avant le prochain CÉ.

## **10. FONCTIONS ET POUVOIRS DU CÉ**

La direction rappelle les fonctions et pouvoirs aux membres du CÉ.

## **11. FICHES THÉMATIQUES DU CÉ**

La direction rappelle que des fiches thématiques sur des points de discussions au CÉ sont disponibles sur le site du ministère. Elle y fera référence lors des prochains CÉ lorsque les points se présenteront.

## **12. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CÉ**

La direction rappelle aux nouveaux membres du CÉ d'aller visionner les capsules obligatoires.

## **13. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CÉ**

### **13.1 BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ**

**Considérant** que le montant de 400\$ avait été attribué pour les sorties scolaires l'an dernier.

Il est proposé que le budget de 400\$ soit alloué à l'achat de billets de métro pour les sorties scolaires par Mouna Andraos.

**Adoptée majoritairement (03-CE-15/10/2025)**

### **13.2 BUDGET DE FORMATION POUR LES PARENTS**

L'an dernier, ce budget n'avait pas été utilisé. La directrice enverra les sujets des ateliers du CREP et recueillera les intérêts des parents pour ensuite offrir des formations gratuitement. D'autres options seront considérées au cours des prochains mois avec le budget disponible.

### **13.3 CALENDRIER DES RENCONTRES DU CÉ**

En 2025-2026, le CÉ se rencontrera aux dates suivantes à 18h15 :

9 décembre 2025

17 février 2026

14 avril 2026

2 juin 2026

### **13.4 RÉGIE INTERNE**

La direction en fait la lecture. 2 propositions de modifications aux règles de régie interne sont proposées par Caroline Marinacci et appuyées par Aurélie Méreau. La direction apportera les changements discutés.

**14. Service de garde : règlementation 2025-2026**

La direction fait la lecture de la règlementation au service de garde.

**CONSIDÉRANT** le document déposé, **IL EST PROPOSÉ** d'adopter la règlementation par Karim Roukoz. **Adoptée à l'unanimité (04-CE-15/10/2025)**

**15. PLAN DE LUTTE À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION**

La direction fait la lecture du plan de lutte à la violence et à l'intimidation.

**IL EST PROPOSÉ QUE LE PLAN DE LUTTE SOIT ADOPTÉ** par Karim Roukoz.  
**Adoptée à l'unanimité (05-CE-15/10/2025)**

**16. RÉSOLUTIONS DU CÉ POUR APPROBATION**

La direction propose l'approbation de 3 résolutions du CÉ.

**IL EST PROPOSÉ QUE LE CÉ APPROUVE LA RÉSOLUTION 1** qui propose de transférer 15 213\$ du fond 4 vers le fond 1 pour le remboursement de la facture du nouveau rayonnage de la bibliothèque scolaire par Claudine Lajeunesse, directrice de l'école.

**Approuvé à l'unanimité (06-CE-15/10/2025)**

**IL EST PROPOSÉ QUE LE CÉ APPROUVE LA RÉSOLUTION 2** qui propose de transférer 11 313,53\$ du fond 4 vers le fond 1 pour le remboursement des frais de la sortie scolaire classe neige qui a eu lieu à l'hiver 2025 par Claudine Lajeunesse, directrice de l'école.

**Approuvé à l'unanimité (07-CE-15/10/2025)**

**IL EST PROPOSÉ QUE LE CÉ APPROUVE LA RÉSOLUTION 3** qui propose d'adopter le plan de lutte à la violence et à l'intimidation pour l'année scolaire 2025-2026 par Claudine Lajeunesse, directrice de l'école.

**Approuvé à l'unanimité (07-CE-15/10/2025)**

**17. SORTIES ÉDUCATIVES**

La direction présente le tableau des sorties éducatives.

**CONSIDÉRANT** le document déposé, **IL EST PROPOSÉ** d'approuver les sorties présentées par Aurélie Méreau. **Approuvée à l'unanimité (08-CE-15/10/2025)**

**18. SUIVI SUR LE BUDGET**

Présentation par la direction du tableau, surplus et déficits 2024-2025. Le budget 2025-2026 sera présenté au prochain CÉ.

**19. PROJET ÉDUCATIF**

La direction informe les membres du CÉ que le 3 octobre dernier, lors de la journée pédagogique, les intervenant.es et enseignant.es se sont rencontré.es pour planifier la mise en œuvre des actions liées à l'objectif. Lors de la prochaine rencontre du CÉ, la direction prévoit présenter les résultats des élèves en écriture pour en dégager des constats.

**20. POINT D'INFORMATIONS**

## 20.1 PERSONNEL ENSEIGNANT

Rien n'est nommé.

## 21. VARIA

21.1 Let grow est toujours en traduction par Myrrha Barrette Goulet. Il pourrait être intégré aux activités du service de garde ou dans les activités de l'école Ce sera à suivre.

21.2 Pour le parascolaire, Aurélie propose un organisme (Vendograme) qui sensibilise à l'intelligence artificielle. Une personne de l'organisme contactera la direction pour l'informer et le point pourra être rediscuté lors d'un prochain CÉ.

21.3 L'aide aux devoirs à l'école : la discussion pourra avoir lieu lors de la rencontre du comité des usagers du service de garde.

## 22. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21h02.

---

Présidence

---

Direction d'établissement